

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 22 AVRIL

L'an deux mil vingt quatre

A 20 heures 00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Le Maire, PINEAU Maurice

Date de convocation : 11 avril 2024

Présents : PINEAU Maurice, GROSJEAN Gérard, GIRAUD Sylvie, GRATADOUX Marie-Pierre, BERNARD Marcel, BROSSARD Sylvain, POMMERAUD Maxime, MORISSEAU Christelle.

Excusés : Sylvain MOREAU et Pascal MORISSEAU

A été élu **secrétaire de séance** M. Sylvain BROSSARD

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION PRÉCÉDENTE

Aucune remarque, le procès-verbal est adopté.

SOMME COMPLEMENTAIRE ATTRIBUÉE AU SIVU :

Monsieur le Maire rappelle que chaque année la commune de Saint Georges de Longuepierre doit verser sa participation financière au SIVU Nuailé sur Boutonne/Saint Georges afin de garantir les dépenses annuelles, il avait proposé pour l'année 2024 de verser la somme de 10 000€. Il est nécessaire de rajouter la somme de 2 000€ afin de palier à une dépense du tracteur. Accord du Conseil.

CEREMONIE DU 8 MAI :

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera à 11h, suivi d'un verre de l'amitié à la salle des fêtes.

PROJET LOKAL JEUNES :

Monsieur Le Maire présente le projet du Lokal Jeunes, une randonnée qui aura pour but une sensibilisation écologique, une activité physique « douce » pour les jeunes membres, ramassage de débris... La randonnée se déroulerait le 8 juin à St Georges. Il propose de participer au budget de ce projet à hauteur de 50€. Accord du Conseil.

CEREMONIE AVEC LE SOUVENIR FRANÇAIS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une cérémonie aura lieu le vendredi 24 mai. Tous les St Gorgeais sont invités à participer à cette cérémonie d'inauguration de la remise en état de la concession des soldats Morts pour la France en présence du Souvenir Français de Matha. Le verre de l'amitié clôturera l'après-midi.

SDEER : INFRASTRUCTURES DE RECHARGE ELECTRIQUE

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du SDEER concernant le transfert de la compétence « Infrastructures de recharge de véhicules électriques ». Monsieur Le Maire propose de transférer au SDEER la compétence optionnelle pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation de telles infrastructures, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité. Accord du Conseil.

QUESTIONS DIVERSES :

- Commune nouvelle : La prochaine réunion aura lieu le 22 mai. La délibération créant la commune nouvelle sera prise au mois de juin.
- Taux d'imposition : Les taux d'imposition votés pour l'année 2024 sont les suivants :

33% pour la Taxe Foncière bâties, 36.79% pour la taxe foncière non bâties et pour la taxe d'habitation 7.39% ;

- Indemnités de Fonctions, de sujétions et d'Expertise (IFSE) a été votée pour Mme DESPLOBAINS Vanessa, désormais titulaire de la fonction publique Territoriale, la somme de 64€ brut lui sera versée mensuellement ;
- Participation financière pour l'école de la Boutonne afin d'assister à une épreuve des Jeux paralympiques à Paris, la somme de 200€ sera versée directement à l'association des Parents d'Elèves ;
- Location gîte 1 : Location en logement communal 500€ hors charges. Accord du Conseil ;
- Réfection du chemin rue du Pontereau avant début juin par l'exploitant agricole ;
- Projet de parking au cimetière ;
- Entretien du terrain constructible situé « rue d'Aulnay » ;
- Emploi saisonnier : 15 jours en juillet et 15 jours en août, Monsieur BOURGUIGNON a été retenu ;
- Sécurisation des trappes de visites de la fosse toutes eaux des anciens gîtes communaux.

Séance levée à 21h30